Lanty-sur Aube

Bulletin d'information

Conseil municipal du 19 octobre 2026

Règlement intérieur du temps de travail :

Il a été approuvé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute Marne (CDG 52) et pourra donc être mis en œuvre pour les agents communaux de Lanty.

Maintenance, entretien du clocher :

Le contrat signé avec le prestataire Baudet Campanaire ayant été dénoncé, la Sté Frotey assurera l'entretien du clocher en général et des cloches en particulier : des devis de divers travaux (câblage électrique et réfection d'un plancher) avaient été demandés : ils sont à l'étude, dans l'attente d'autres propositions.

Déclaration d'intention d'aliéner - 25 rue Paul Chaulot :

La commune ne désire pas faire valoir son pouvoir de préempter pour cette propriété.

Rénovation salle communale : Devis SOLIHA AMO :

Il a été présenté l'étude de faisabilité des travaux de rénovation de la salle communale ainsi qu'un devis pour l'assistance à maitrise d'ouvrage.

Recensement 2027 de la population de Lanty sur Aube :

La commune fera l'objet d'un recensement de la population début 2027 ; la secrétaire de mairie en assurera le rôle de coordonnateur communal. L'agent recenseur reste à nommer.

Compteurs d'eau :
Les élus de la commune vont effectuer les relevés des compteurs d'eau durant la semaine 46, soit du 9 au 15 novembre 2026.

Balayeuse :
Un devis sera demandé auprès d'un professionnel M. BENINCA Miguel de Chatillon sur Seine pour le passage d'une balayeuse.